

Directeur de Publication :
J.P. MEURILLON

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P.90616
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20

Télécopie : 01 80 92 80 31

Mail : administration@dyf78.fff.fr

Horaires d'ouverture

LUNDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00
MERCREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H30 14H00 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H30 14H00 - 18H00

Composition

ALEXANDRE, CHRISTOPHER,
CLÉMENTINE, FRANCK, KARIM, KÉVIN,
MARC-ANTOINE, MICHÈLE, NICOLAS,
WILLIAM

Lignes directes DYF

LE SECRETARIAT GENERAL

Compétitions et Futsal

Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37

Arbitrage & Féminines

Marc-Antoine KELLER- 01 80 92 80 25

Règlements, Discipline, C.D.P.M.E. et C.V.E.S.

Christopher KOLA DIA - 01 80 92 80 21

Comptabilité

Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24

Foot Animation

Alexandre OGEREAU - 01 80 92 80 22

LA TECHNIQUE

Franck BARDET - 01 80 92 80 30

Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 27

Kévin HUE - 01 80 92 80 29

Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28

YVELINES FOOTBALL N° 1659



JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Mardi 6 octobre 2020

<http://dyf78.fff.fr>

SOMMAIRE

AGENDA	2
INFORMATIONS DIVERSES	2-10
LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES	11
COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE	11
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS	12-14
COMMISSION DU FOOTBALL ANIMATION	15-16
COMMISSION DU FOOTBALL FEMININ	16-17
COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIE	17
RELEVÉ DE DECISIONS DU COMITE DE DIRECTION DU JEUDI 1er OCTOBRE 2020	17-19
CONDOLEANCES	19
CHALLENGE ESPRIT SPORTIF SENIORS	20

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

ASSEMBLEE GENERALE

**SAMEDI 17 OCTOBRE 2020
A 9H00
(accueil à partir de 8h30)**

**SALLE JACQUES BREL
4 RUE DE LA MARE AUX CARATS
78180 MONTIGNY LE
BRETONNEUX**

Le jour de l'Assemblée, le représentant du club devra obligatoirement être muni de sa licence dématérialisée sur Footclubs Compagnon, de sa licence imprimée sur papier libre (listing des licenciés), d'une attestation de licence, ou d'une pièce d'identité.



AGENDA 2020 / 2021 OCTOBRE

LUN	MAR	MER	JEU	VEND	SAM	DIM
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25

Le 06/10/2020
Réunion de début de saison +45 ans au siège du District
Le 07/10/2020
Détection U15F - 1er Tour à Buc
Le 08/10/2020
Réunion du Bureau du Comité de Direction au siège du District
Le 10/10/2020
Formation des Dirigeants de Clubs au siège du District
Les 17-18 & 24/10/2020
Formation Initiale des Arbitres - 2ème session
Le 17/10/2020
Assemblée Générale du District à Montigny le Bretonneux
Le 19/10/2020
Détection U13G - 1er Tour à

LES CONDITIONS DE LA TENUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 OCTOBRE 2020

L'Assemblée Générale du District se déroulera le samedi 17 octobre 2020 à la salle Jacques Brel, 4, rue de la Mare aux Carats, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

Afin qu'elle puisse se dérouler dans des **conditions de sécurité sanitaires optimales**, quelques informations :

Les clubs sont invités à ne se faire représenter que par 1 seul Délégué

La capacité de la salle (332 places) permettra de n'utiliser qu'1 siège sur 2 et 1 seule rangée de sièges sur 2

Le port du masque sera obligatoire

SOYEZ PRESENT

LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

LE SAMEDI 17 OCTOBRE 2020
salle Jacques Brel
4, rue de la Mare aux Carats
78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

L'Assemblée Générale du District aura lieu le samedi 17 octobre 2020, à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX.

Les Présidents de club sont invités à y être présents car, outre l'élection des membres du Comité de Direction, il s'agira d'examiner les comptes du District de l'exercice 2019 / 2020 et le Budget prévisionnel de la saison 2020 / 2021.

Il apparaît nécessaire de rappeler que :

- **s'agissant du quorum :**
(article 12.5.3 des Statuts)

La présence du tiers au moins des représentants des membres de l'Assemblée Générale représentant le tiers au moins de la totalité des voix, est nécessaire pour la validité des délibérations.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est de nouveau convoquée sur le même ordre du jour. La convocation est adressée aux membres de l'Assemblée Générale 15 jours au moins avant la date fixée. L'Assemblée Générale statue alors sans condition de quorum.

- **s'agissant du nombre maximum de pouvoirs :**
(article 12.3 des Statuts)

Le représentant direct du club est le Président dudit club, ou toute autre personne licenciée de ce club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.

Le représentant d'un club peut représenter au maximum 2 clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des clubs qu'il représente. Un club ne peut donc être porteur que d'1 seul pouvoir d'un autre club.

Le souhait du District est simple :

Que les Présidents de clubs soient effectivement présents le samedi 17 octobre,
pour prendre les décisions qui les concernent.

A défaut, l'Assemblée Générale ne pourrait avoir lieu et il faudrait en convoquer une autre, ce qui aurait des conséquences tant financières qu'organisationnelles.

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DES YVELINES

**SAMEDI 17 OCTOBRE 2020
à 9 h 00
Salle Jacques Brel
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

ORDRE DU JOUR

ACCUEIL DES DELEGUES PAR LE PRESIDENT JEAN-PIERRE MEURILLON, VERIFICATION DES POUVOIRS

1 / ALLOCUTION DU PRESIDENT

**2 / ADOPTION DU PROCES-VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES, ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE,
DU 13 DECEMBRE 2019**

3 / RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2019 / 2020

4 / PRESENTATION DES COMPTES AU 30 JUIN 2020

5 / RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (Rapport général et rapport spécial)

6 / APPROBATION DES COMPTES AU 30 JUIN 2020

7 / AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 / 2020

8 / PRESENTATION ET APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2020 / 2021

9 / ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

10 / QUESTIONS ECRITES POSEES PAR LES CLUBS

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

DU SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

RENOUVELLEMENT DU COMITE DE DIRECTION

Le District a reçu, en vue du renouvellement du Comité de Direction, la candidature de la liste intitulée « *ENSEMBLE POUR LE FOOT YVELINOIS* », conduite par M. Jean-Pierre MEURILLON.

Lors de sa réunion du 22 septembre 2020, dont le procès-verbal a été publié dans le N° 1657 du journal numérique « Yvelines Football » du 23 septembre, la Commission de Surveillance des Opérations Electorales a procédé à la validation de la candidature de cette liste.

Sont publiés ci-après :

↳ **la composition de la liste intitulée « *ENSEMBLE POUR LE FOOT YVELINOIS* »,**

↳ **le Plan d'Actions de la liste candidate pour le mandat 2020 / 2024.**

LA COMPOSITION DE LA LISTE

« ENSEMBLE POUR LE FOOT YVELINOIS »

Fonctions exécutives :

Président :

M. Jean-Pierre MEURILLON

Président sortant,
Secrétaire de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux

Secrétaire Générale :

Mme Valérie TARDIVEL

Trésorière Générale Adjointe sortante, membre de la Commission Promotion, Information, Communication et de la Commission Médicale (F.C. BEYNES)

Trésorière Générale :

Mme Sandrine SANCHEZ

Trésorière Générale sortante, membre de la Commission du Football en Milieu Scolaire et de la Commission Formation

Arbitre :

M. Mustapha JINAMI

Membre du Comité sortant, membre de la Commission de District de l'Arbitrage

Educateur :

M. Ali SAHALI

Membre du Comité sortant, membre de la Commission Technique et de la Commission d'Appel Départementale

Médecin :

Dr Pascal MAILLE

Membre du Comité sortant, Président de la Commission Médicale, Directeur du Centre médical de CLAIREFONTAINE

Représentant du Football Diversifié :

M. Jean-Pierre LEDUC

Président de la Commission d'Organisation des Compétitions et membre de la Commission du Football Diversifié

Membres indépendants :

M. Pierre GUILLEBAUX

Vice-Président Délégué sortant, Président de la Commission Départementale de Prévention, Médiation, Education (C.D.P.M.E.) (Vice-Président du VOISINS F.C.)

M. Yves AVOIRTE

Membre du Comité sortant, membre de la Commission des Statuts et Règlements (Président de l'A.S. MAUREPAS)

M. Laurent HOUIN

Membre du Comité sortant, Président de la Commission du Statut de l'Arbitrage et membre de la Commission de Discipline (C.S.M. ROSNY-SUR-SEINE)

Mme Josiane JOURDAN

Membre du Comité sortante, membre de la Commission d'Appel Départementale (Secrétaire du CHESNAY 78 F.C.)

M. Thierry MOURAUX

Membre du Comité sortant, membre de la Commission Technique et de la Commission du Football d'Animation (F.O. PLAISIR)

M. Florent BAUDOIN

Membre de la Commission d'Appel Départementale (Président du RAMBOUILLET YVELINES F.C.)

M. Jean-François DUPONT

Président de la Commission du Football Féminin et membre de la Commission Evènementiel (Vice-Président du F.C. BEYNES)

Mme Dorette ELANGUE

Membre de la Commission du Football Féminin et de la Commission Technique

M. Jean-Eric INACIO

Vice-Président de la Commission du Football d'Animation (U.S. MONTESSON FOOTBALL)

M. Rodrigo LOPES ROCHA

Président de l'A.S. GUERVILLE ARNOUVILLE

LISTE « ENSEMBLE POUR LE FOOT YVELINOIS »

LE PLAN D' ACTIONS 2020 / 2024

Le recours au scrutin de liste pour l'élection des membres du Comité de Direction du District permet aux listes candidates d'établir le projet qu'elles souhaitent mettre en oeuvre au cours du mandat et de le présenter aux clubs, en amont de l'élection.

Les membres de la liste « Ensemble pour le Foot Yvelinois », constituée autour de M. Jean-Pierre MEURILLON, Président sortant, avec plusieurs personnes « nouvelles » et des changements prévus dans les diverses fonctions, ont pour objectif de poursuivre une gestion du District menée dans l'intérêt des clubs Yvelinois.

Ils ont établi ensemble, pour la période 2020 / 2024, le présent Plan d'Actions qu'ils ont l'intention, s'ils sont élus, de mettre en oeuvre au cours du mandat.

Il ne s'agit bien sûr ici que des grands axes de ce que sera leur action, qui sera menée, comme c'est déjà le cas, dans le cadre d'une **écoute attentive des clubs**, rendant possible et efficace une **véritable concertation**.

Cette concertation, qui s'est traduite durant le mandat 2016 / 2020 par plusieurs rencontres des membres du Comité de Direction avec les Présidents des clubs Yvelinois, est envisagée **sous une forme plus élargie**, dans des conditions restant à déterminer et qui seront soumises aux clubs.

Le District continuera d'apporter **l'aide des techniciens du District**, pour les clubs qui le souhaitent, pour concourir à une réflexion sur la **structuration de leur organisation technique** et/ou leur apporter des conseils quant à l'organisation de séances techniques.

Le District continuera de se mettre à la disposition des clubs qui le souhaitent, en vue de **rencontrer leur équipe dirigeante, sur place, pour répondre à toutes leurs interrogations**.

Dans le même esprit, il appartiendra au District de mieux accompagner les clubs dans **leurs demandes d'aides** au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) et de lister les organismes susceptibles de les aider.

Pour faire en sorte que les clubs et leurs Présidents connaissent leurs droits, mais aussi leurs obligations et leurs responsabilités, il sera créé des **Fiches pratiques sur la réglementation** applicable, un **kit d'informations étant spécifiquement dédié aux nouveaux clubs et aux nouveaux Présidents de clubs**.

En outre, le District travaillera à la **création d'un « Agenda de la saison »**, accessible **en ligne et mis à jour en temps réel**, avec indication des **dates clefs pour les clubs** (licences Joueurs, Educateurs, Dirigeants et Arbitres, engagements, ententes, obligations, ...) et les **dates clefs du District** (manifestations organisées par le District : Forum, Réunion des Présidents de clubs, Finales Départementales du Festival Foot U 13 et U 13 F, des Coupes des Yvelines Futsal, des Coupes des Yvelines, Journée du Football Féminin, Soirée des Champions, Assemblées Générales, Journée Nationale des Débutants, ...).

Cet agenda sera assorti de **rappels et d'alertes**, le but étant d'aider les clubs de façon concrète et efficace.

Au cours du mandat 2016 / 2020, l'Assemblée Générale a adopté des dispositions tendant à améliorer les conditions de représentativité des clubs lors des Assemblées Générales. Il faudra trouver le moyen d'inciter les clubs à **être effectivement présents lors des Assemblées Générales**, au cours desquelles se prennent des décisions importantes qui concernent directement les clubs et qui sont également l'occasion, pour eux, de se rencontrer, de mieux se connaître et d'échanger.

Il apparaît en effet que les 81 clubs de moins de 200 licencié(e)s (soit plus de la moitié des clubs du District), sont malheureusement en grande majorité absents lors des Assemblées Générales (en moyenne, 62,58 % d'absents ...) et s'agissant des 15 clubs de plus de 600 licencié(e)s (qui représentent 31,79 % des licencié(e)s), que les absences restent trop importantes (en moyenne, 16,66 %).

La formation restera bien sûr, pour le District, un objectif fort, qu'il s'agisse des Educateurs, des Arbitres ou des Dirigeants, étant souligné toutefois que **la formation est désormais régionalisée**, ce qui la place sous la responsabilité directe de l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F).

Le District, qui continuera de concourir à l'organisation de ces formations, mettra tout en oeuvre pour répondre efficacement aux nécessités et aux évolutions, dans l'intérêt des clubs.

Par ailleurs, le District va organiser, à sa seule initiative, des **formations aux premiers secours** ainsi que des **actions**

d'information et de sensibilisation à la prévention et à la prise en charge des blessures, notamment la rupture des ligaments croisés.

Il est également estimé intéressant de permettre à celles et à ceux qui le souhaitent, de participer à une formation de **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (P.S.C.1)**.

La lutte contre la violence et les incivilités restera une préoccupation majeure du District, avec une sensibilisation des Educateurs et un fonctionnement renforcé de la Commission Départementale de Prévention, Médiation, Education (C.D.P.M.E.), en charge d'élaborer et de mettre en oeuvre tout type d'action de nature à contribuer au bon déroulement des rencontres et au bon comportement des pratiquants, au moyen de la prévention, de la médiation et de l'éducation.

Sans doute faut-il également lutter plus efficacement contre certains comportements répréhensibles d'**une minorité d'Educateurs et de Dirigeants** à l'égard des adversaires ou des Arbitres.

Par ailleurs, au vu de l'expérience acquise ces dernières saisons, des **procédures simplifiées** seront mises en place pour rendre encore plus efficace l'action de la C.D.P.M.E. et concourir à permettre un déroulement serein des compétitions.

Une réflexion sera menée en vue de la fusion de la Commission d'Appel Départementale et du Comité d'Appel chargé des Affaires courantes du District, en vue de l'**instauration d'une Commission Départementale d'Appel unique**, compétente tant en matière réglementaire qu'en matière disciplinaire.

S'agissant de la **convivialité et de la sportivité sur et autour des terrains**, le District agira pour que le **timing d'avant-match** qui a été élaboré et diffusé soit respecté, fera en sorte que les désignations des Arbitres tiennent compte du contexte (classement des équipes, existence de tensions lors de matches précédents, etc.), qu'ils soient mieux « suivis » par la Commission de District de l'Arbitrage et qu'ils soient sensibilisés au **recours à l'exclusion temporaire** lors des rencontres de Jeunes (Carton blanc).

Il conviendra également que soient toujours signalés au District les problèmes qui ont pu être rencontrés lors des rencontres avec les Arbitres, les Educateurs, etc., le District ne pouvant évidemment agir à propos de faits dont il n'a pas connaissance.

Les **récompenses liées à l'Esprit Sportif et au Fair-play** seront maintenues et renforcées, mais sans doute sous une forme nouvelle

à étendre au Football Féminin et le recours aux **activités d'intérêt général** sera développé.

Dans le domaine du **Football d'Animation**, il conviendra de faire respecter par tous **les valeurs du Football**, qui sont **indispensables dans l'environnement des très jeunes joueurs et joueuses**.

Le Football d'Animation vise en effet essentiellement à initier à la pratique du Football, sans donner aux résultats plus d'importance qu'ils n'en méritent.

Il faudra également mettre en œuvre **la préparation des joueurs et des joueuses des catégories U 12 et U 13 en vue de leur passage vers le Football à 11**.

Le District continuera bien sûr d'apporter son aide, sous la forme d'une **dotation en matériel**, aux clubs dont les effectifs Jeunes (U 6 à U 13) sont supérieurs à ceux de la saison précédente (hors licenciés venant d'un autre club).

Il conviendra par ailleurs d'aider et d'accompagner les clubs qui le souhaitent pour l'obtention du **Label Jeunes**, qui concerne, rappelons-le, toutes les catégories de jeunes, jusqu'aux U 19.

La même aide et le même accompagnement devront être développés pour aider les clubs à accéder au **Label des Ecoles Féminines de Football ainsi qu'au Label Jeunes Futsal**.

On notera en effet que, malheureusement, le District des Yvelines est le seul District Francilien dont aucun club ne détient le Label Jeunes Futsal.

Le District poursuivra ses efforts pour améliorer encore sa **communication avec les clubs**, ainsi que **sa « visibilité »** lors des manifestations qu'il organise, ainsi que dans les médias.

Une réflexion sera en outre menée quant à la pertinence de l'instauration d'**une communication directe vers les licencié(e)s** et il faudra continuer à **communiquer sur le fonctionnement des clubs**, en particulier sur leurs pratiques positives ou leurs expériences exemplaires.

La gestion financière du District restera rigoureuse, ce qui est tout à fait indispensable dans un contexte économique devenu encore plus incertain après la crise sanitaire que nous avons connue.

Un principe absolu continuera d'être respecté par le District, qui est de se limiter, en tout état de cause, à ce qui est raisonnable et de **ne jamais s'engager dans des projets qui excèderaient ses moyens**.

Le District continuera de valoriser, dans ses comptes, ce que représente **l'apport très important des Bénévoles** qui lui permettent de fonctionner.

S'agissant de l'Arbitrage, il faudra poursuivre l'action entreprise par la Commission de District de l'Arbitrage (C.D.A.), visant non seulement **l'amélioration du nombre, mais également de la qualité des Arbitres du District et de leur fidélisation**.

Les résultats obtenus ces dernières saisons en matière de promotion des Arbitres Yvelinois doivent conforter la C.D.A. dans son action efficace pour aider à **l'accession en Ligue et en Fédération des meilleurs des jeunes Arbitres du District**, notamment au moyen du fonctionnement de sa Filière Arbitrage Régional.

Il faudra également développer **la « sensibilisation » des Dirigeants de clubs à l'arbitrage** pour leur inculquer l'essentiel des Lois du jeu.

Il faudra, comme cela a déjà été fait, examiner **la pertinence des conditions de la couverture, par des Arbitres officiels, des compétitions du District, notamment les compétitions de jeunes**.

Compte tenu du **développement très important du Football Féminin** (+ 784 joueuses en 5 ans, soit + 56,12 % !), **l'offre de pratique départementale devra être développée** et pas seulement pour les catégories de Jeunes.

Il faudra agir pour le **maintien des Sections Sportives Scolaires** qui fonctionnent actuellement dans les Yvelines (9 sont actuellement labellisées par la Fédération) et poursuivre leur accompagnement.

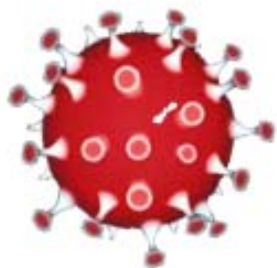
Après l'organisation, depuis plusieurs saisons, d'une compétition de **Football Loisir (le Critérium du Lundi soir)**, il faudra agir pour **initier le développement de nouvelles pratiques**.

Quant au **Futsal**, les efforts qui ont été mis en œuvre pour son développement et qui s'avèrent efficaces, seront poursuivis, notamment en direction des jeunes licencié(e)s.

Enfin, le partenariat avec **l'Amicale des Arbitres de Football (U.N.A.F. 78) et l'Amicale des Educateurs de Football des Yvelines (A.E.F. 78)** continuera de permettre à ces structures de continuer de communiquer avec les clubs Yvelinois.



HALTE



**RESPECTEZ LES
GESTES BARRIERES
NE LAISSEZ PAS LA
COVID 19 VOUS
PRIVER DE VOTRE BALLON**

A PROPOS DES MESURES SANITAIRES

Quelques comportements vus ce week-end end sur les terrains :

- Les joueurs se serrent la main en arrivant !
- Des joueurs qui boivent dans la même bouteille
- Pas de masque porté par les licenciés sur le banc de touche
- 1 spectateur sur 2 sans masque dans les tribunes d'un stade

Heureusement, ce n'est pas une généralité mais en ces temps de restriction,

**il va falloir lutter contre ces comportements
non respectueux des gestes barrières
si nous voulons continuer à jouer au football !!!**

La semaine dernière, 6 clubs ont été touchés par des cas déclarés de Covid-19, entraînant 2 reports de rencontre.

Outre l'aspect sanitaire bien évidemment, cela a empêché 4 équipes de pratiquer le football et pénalisé 4 autres équipes qui ne pouvaient pas compter sur tout leur effectif.

*Si tu ne veux pas pénaliser ton équipe,
respecte les gestes barrières !!!*



Le District se lance dans le E-Sport sur FIFA 21!

Si en rentrant du stade, vous remplacez vos crampons par votre manette, alors cette annonce est faite pour vous!

Si vous êtes licenciés au sein d'un club yvelinois et que vous êtes « gamer » dans l'âme, notez que le District des Yvelines va proposer, dès cette saison, des compétitions E-Sport sur FIFA 21!

Coupe des Yvelines individuelle ou Coupe des Yvelines clubs...mais aussi une compétition avec finalité nationale sont en projets!

Alors n'hésitez pas à vous faire connaître !

Pour débiter, nous limiterons les compétitions au jeu FIFA 21 sur Playstation 4, pour tous les licenciés.

Pour se rendre compte du nombre de joueurs, merci de remplir ce questionnaire [en cliquant ici](#).

Nous invitons l'ensemble des clubs à relayer cette information auprès de vos licenciés.



Après le succès de la première draft, l'édition 2020 organisé par la F.F.F. de la draft fait son retour.

Organisée en 3 phases, elle offre au lauréat l'opportunité d'affronter les meilleurs joueurs français lors du camp de sélection de l'Equipe de France eFoot.

- Phases départementales
- Phases régionales
- Finale nationale

Les joueurs qui se sont montrés intéressés ci-dessus seront contactés directement pour s'inscrire à cet événement.



COUPE DE France 4^{ème} Tour

2 clubs Yvelinois se sont qualifiés pour le 5^{ème} tour de la Coupe de France :

le CONFLANS F.C. (R 1)
et le HOUILLES A.C. (R 2)

Ils ont éliminé, respectivement,

le SP.C. GRETZ TOURNAN (R 3) et le PARIS 13 ATLETICO (N 2)

Le tirage au sort du 5^{ème} tour, dont les rencontres se dérouleront le dimanche 18 octobre et qui verra l'entrée en lice des clubs évoluant en Championnat National 1, aura lieu le mercredi 7 octobre.

COMMUNIQUÉ DE LA D.D.C.S.

La direction départementale de la cohésion sociale des Yvelines (DDCS) organise plusieurs soirées d'information sur la prévention des violences sexuelles dans le sport.

La DDCS s'associe à la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité, à la police, à la gendarmerie, au comité départemental olympique et sportif (CDOS) ainsi qu'à l'association « colosse aux pieds d'argile » pour vous inviter à l'une de ces séquences de prévention qui auront lieu aux dates suivantes de 20H à 22H : (les lieux et un lien de préinscription seront communiqués prochainement)

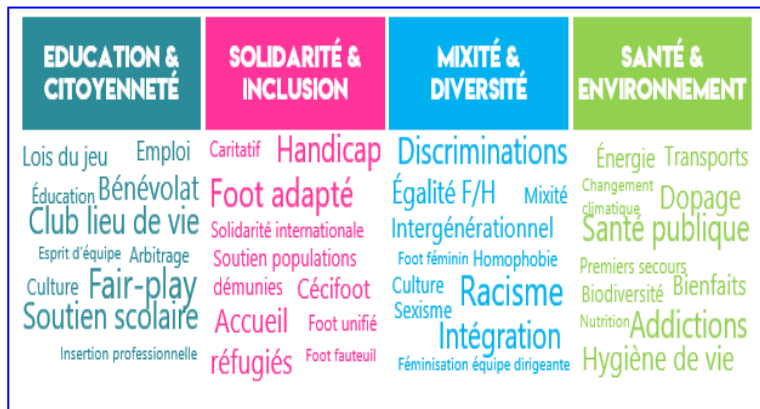
- ↪ Le mardi 6 octobre 2020 à la salle Montgolfier à Versailles
- ↪ Le jeudi 8 octobre 2020 à l'agora de Mantes la Jolie
- ↪ Le mardi 13 octobre 2020 à la salle Eric Poisson de l'hippodrome de Rambouillet
- ↪ Le jeudi 15 octobre 2020 à la salle du conseil municipal de St Germain en Laye
- ↪ Le mardi 3 novembre 2020 à la maison des sports de Plaisir

Merci de transmettre ces informations à vos éducateurs sportifs.
En raison du contexte sanitaire, il est nécessaire de s'inscrire, en [cliquant ici](#)

TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :



2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

Chiffres-clés (depuis 2008)

- 3 200 bonnes pratiques recensées
- Le 200^e club lauréat en 2020
- 717 K€ de dotation globale
- 1 650 clubs amateurs candidats

Le calendrier 2020-2021

- Dépôt des candidatures du 1^{er} octobre 2020 au 14 décembre 2020
- Jury de sélection sur dossiers : mercredi 20 janvier 2021
- Jury d'audition des clubs : mercredi 10 mars 2021
- Cérémonie de remise des trophées : mai 2021

Pour en savoir plus et télécharger le dossier de candidature :

fondationdufootball.com

Informations : 01-44-31-74-56



Licence assurance : du changement pour 2020/2021

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, la Ligue a souscrit au bénéfice de ses clubs et licenciés un contrat d'assurance collectif ayant pour objet de proposer, avec la licence, un certain nombre de garanties en cas d'accident, dommages corporels ou sinistre survenant à l'occasion de la pratique sportive.



Pour la saison 2020/2021, la Ligue a souscrit ce contrat d'assurance (Responsabilité Civile avec une extension Individuelle Accidents) pour ses clubs et ses licenciés auprès de la Compagnie GENERALI.

Référence du contrat GENERALI : police n°AR880061

Le résumé des garanties incluses dans ce contrat figure avec la demande de licence.

Pour toutes les questions sur le contrat, contacter :

STEPHANE PEZANT ASSURANCES
Stéphane PEZANT – N° ORIAS : 07 020 430
Agent général exclusif
3 Rue Guilbert 14000 Caen
Tel: 02.31.06.08.06 Fax: 02 31.75.54.01
assurfoot@agence.generalif.fr

La souscription de garanties complémentaires

Compte tenu de leur situation personnelle, les garanties de base attachées à la licence (formule A) peuvent paraître insuffisantes à vos licenciés.

Aussi, il leur est proposé plusieurs « formules de garanties complémentaires » qui viennent augmenter les garanties de base (Invalidité Permanente, Décès, Indemnités Journalières) ; le licencié intéressé a la possibilité de souscrire individuellement à l'une des formules proposées en renvoyant, à l'Agent GENERALI en charge de la gestion du contrat, le bulletin d'adhésion figurant dans le formulaire de demande de licence ou sur le site dédié (possibilité de souscription en ligne).

Un site Internet dédié : www.assurfoot.fr

Pour toutes les démarches en lien avec le contrat (déclaration de sinistre, envoi de documents, souscription de garanties complémentaires), et pour une meilleure efficacité de traitement, rendez-vous sur le site Internet dédié : www.assurfoot.fr.

La déclaration d'accident doit être effectuée en ligne par le Club dans un délai maximum de 15 jours après l'accident (ou à défaut en complétant le bordereau papier téléchargeable sur le site toujours en respectant ce délai de 15 jours).

Des offres spécifiques d'assurance réservées aux licenciés et aux Clubs sont également disponibles sur ce site.

Retrouvez ci-dessous les prochaines interventions du CRIB

↳ **Réunion d'information de 19h00 à 21h00 en visio ET présentiel** : un expert sera présent afin de vous donner toutes les informations sur cette thématique et répondre à vos questions.

01/10/2020 : Le mécénat de proximité à Trappes dans les locaux de Profession Sport



↳ **Capsule de formation de 15h30 à 18h00 en visio** : un format de formation plus accessible et adapté au secteur associatif dans la mesure où certains bénévoles travaillent en journée

07/10/2020: Conséquences de la COVID et obligations en termes de RPS risque psychosociaux dans les associations



↳ **Bulle de discussion Instant Asso de 18h30 à 20h00 en visio** : temps d'échanges entre acteurs associatifs, une discussion authentique et propre à la collecte de réelles solutions.

13/10/2020 : Comment clarifier ma place dans l'association pour plus de sérénité dans mon activité ?



↳ **Coaching collectif de 19h00 à 20h30 en présentiel dans les locaux de Profession Sport à Trappes** : séances de coaching et de co-développement afin de permettre aux participants de poser des questions ou problématiques dans un groupe fermé, de prendre du recul sur une situation et modifier si nécessaire un regard ou un positionnement.

12/10/2020 : Comment se passe votre rentrée ?

N'hésitez pas à vous inscrire en cliquant ici contact@profession-sport-78.com et indiquer à quelle formation/thématique vous vous souhaitez participer

LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES (COMMISSIONS DISCIPLINE ET INSTRUCTION)

Depuis la saison 2014/2015, par suite d'une décision de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.), dans le cadre du respect des données personnelles, **aucune décision disciplinaire ne sera publiée sur un site Internet** (dans les rubriques « Procès-verbaux » ou « Sanctions » des clubs), que ce soit celui de la Fédération, des Ligues régionales ou des Districts, ou tout autre organe de communication ouvert au grand public. Les sanctions individuelles des licenciés leur seront notifiées sur leur espace personnel « *Mon Compte FFF* ».

Néanmoins, les clubs auront la possibilité, **sur Footclubs** :

- d'une part, de **consulter les sanctions disciplinaires de leurs licenciés ainsi que celles des licenciés de leurs adversaires** (ancienne fonctionnalité mise à jour),
- d'autre part, de **consulter les procès-verbaux des organes disciplinaires** (nouveau).

Les procédures à suivre pour ces différentes consultations sont accessibles [en cliquant ici](#).

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Commission restreinte du 1er octobre 2020

Présents : MM Laurent HOUIN (Président), Mustapha JINAMI (Représentant élu des arbitres au Comité de Direction), Francis VENIEN

Excusés : MM Laurent TESSIER, Philippe DEBEAUPUIS, Miloud BOUTOUBA.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

ETUDE DES COURRIELS DES CLUBS ET DES ARBITRES

Dossier arbitre : M. DIOP Ameth – Club : VILLEPREUX F.C.

La Commission jugeant en premier ressort, après lecture des pièces versées au dossier,

Après avoir pris connaissance de la demande de licence de **M. DIOP Ameth** en date du 20 août 2020 pour le club de **VILLEPREUX F.C.**
La Commission prend note et dit que :
En application de l'article 35 du statut fédéral de l'arbitrage, **M. DIOP Ameth** quittant son club formateur, il ne pourra représenter le club de **VILLEPREUX F.C.** qu'à compter de la saison 2022/2023
Il continue à couvrir le club de **EAUBONNE C.S. MUNICIPAL** pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022

Copie : Commission de District de l'Arbitrage des Yvelines
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL
VILLEPREUX F.C.

Dossier arbitre : M. AZIEZ Abdelkrim – Club : HOUILLES S.O.

La Commission jugeant en premier ressort, après lecture des pièces versées au dossier,
Après avoir pris connaissance de la demande de licence en date du 18 Juin 2020 de **M. AZIEZ Abdelkrim** pour le club de **LE PECQ U.S.**
La Commission prend note et dit que :
En application des articles 30.2 – 31 – et 33/c du statut fédéral de l'arbitrage **M. AZIEZ Abdelkrim** est classé indépendant pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022
Il ne pourra représenter le club de **HOUILLES S.O.** qu'à partir de la saison 2022/2023

Copie : Commission de District de l'Arbitrage des Yvelines
LE PECQ U.S.
HOUILLES S.O.

Dossier arbitre : Mme HUGEL Natacha – Club : VOISINS F.C.

La Commission jugeant en premier ressort, après lecture des pièces versées au dossier,
Après avoir pris connaissance de la demande de licence en date du 04 septembre 2020 de **Mme HUGEL Natacha** pour le club de **VOISINS F.C.**
La Commission prend note et dit que :
En application des articles 30.2 – 31 – et 33/c du statut fédéral de l'arbitrage **Mme HUGEL Natacha** est classée indépendante pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022
Elle ne pourra représenter le club de **VOISINS F.C.** qu'à partir de la saison 2022/2023

Copie : Commission de District de l'Arbitrage des Yvelines
ELANCOURT
VOISINS F.C.

Dossier arbitre Mme JASKURZYNSKA Joanna – Club CHAVILLE F.C.

La Commission jugeant en premier ressort, après lecture des pièces versées au dossier.
Après avoir pris connaissance de la demande de licence de **Mme JASKURZYNSKA Joanna** en date du 23 juin 2020 pour le club de **CHAVILLE F.C.**
La Commission prend note est dit que :
En applications des articles 26, 31 et 33-c du statut fédéral de l'arbitrage, **Mme JASKURZYNSKA Joanna** est classée indépendante pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022

Elle ne pourra représenter le club **CHAVILLE F.C.** qu'à compter de la saison 2022/2023

Copie : Commission de District de l'Arbitrage des Yvelines
CHAVILLE F.C.
PORCHEVILLE F.C.

Dossier arbitre : M. GARRIDO Cyrille – Club : VILLEPREUX F.C.

La Commission jugeant en premier ressort, après lecture des pièces versées au dossier,
Après avoir pris connaissance de la demande de licence de **M. GARRIDO Cyrille** en date du 31 août 2020 pour le club de **VILLEPREUX F.C.**
La Commission prend note et dit que :
En application de l'article 35 du statut fédéral de l'arbitrage, **M. GARRIDO Cyrille** quittant son club formateur il ne pourra représenter le club de **VILLEPREUX F.C.** qu'à compter de la saison 2022/2023
Il continue à couvrir le club de **PORTUGAIS PLAISIR A.S.** pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022

Copie : Commission de District de l'Arbitrage des Yvelines
PORTUGAIS PLAISIR A.S.
VILLEPREUX F.C.

Dossier arbitre : M. HOMAWOO David – Club : ST ARNOULT F.C. 78

La Commission jugeant en premier ressort, après lecture des pièces versées au dossier,
Après avoir pris connaissance de la demande de licence de **M. HOMAWOO David** en date du 20 juillet 2020 pour le club de **SAINT ARNOULT FC 78**
La Commission prend note et dit que :
En application de l'article 35 du statut fédéral de l'arbitrage, **M. HOMAWOO David** quittant son club formateur (LISSOIS FC), il ne pourra représenter le club de **SAINT ARNOULT FC 78** qu'à compter de la saison 2022/2023
Il continue à couvrir le club de **LISSOIS F.C.** pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022

Copie : Commission de District de l'Arbitrage des Yvelines
LISSOIS FC
SAINT ARNOULT FC 78

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

REUNION DU 05/10/20

Présents : MM. J-P LEDUC (Président), L. JOUBERT, R. PANARIEL-LO., F. GOBIN (VIDEO), J. VESQUES, P. GUILLEBEAUX (CD), S. PILLEMON, MME Y. RUPERT.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FORFAIT GENERAL

SENIORS

D5-D US17/CERNAY/BONNELLES 1

U16

D4-D ABLIS SUD 78 1

Avant le début des compétitions
(31€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

U16

ERRATUM

(ANNULATION 1ER FORFAIT CAR FORFAIT GÉNÉRAL)

D4-C DU 27/09/20

55051.1 BUC FOOT AO 2

VETERANS

ERRATUM

FORFAIT APRÈS LE DÉBUT DES COMPÉTITIONS
(Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

D5-D PERRY FOOT ES 12

U18

ERRATUM

FORFAIT APRÈS LE DÉBUT DES COMPÉTITIONS
(Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

D2-A JUZIERS FC 1

FORAITS NON AVISES

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

1ER FORFAIT

SENIORS

D5-B DU 04/10/20

54653.1 VERNOLITAIN STADE 1

CRITERIUM LUNDI SOIR

POULE B DU 28/09/20

54747.1 OVILLOISE 2

FORAITS AVISES

2EME FORFAIT

SENIORS

D5-D DU 04/10/20

53050.1 US17/CERNAY/BONNELLES 1

U16

D4-B DU 04/10/20

55011.1 FOURQUEUX AS 2

1ER FORFAIT

SENIORS

D5-B DU 04/10/20

54649.1 FONTENAY ST PÈRE AS 2

VETERANS

D5-B DU 04/10/20

55191.1 VERSAILLES JUSSIEU 11

FUTSAL

D1-U DU 28/09/20

52799.1 HR CITY FC 1

MATCHES REMIS

A JOUER LE 15/10/2020

CY VETERANS

CY

55546.1 FONTENAY LE FLEURY FC 11 / MUREAUX OFC LES 11

A JOUER LE 24/10/2020

U14

D1-U

52518.1 MUREAUX OFC LES 1 / PLAISIROIS FO 1

A JOUER LE 25/10/2020

VETERANS

D1-U

55591.1 MONTIGNY LE BX AS 11 / HOUILLES AC 11

55594.1 ACHERES CS 11 / BUC FOOT AO 11

55595.1 MEULAN CN 11 / MANTOIS 78 FC 11

D3-A

51057.1 PORCHEVILLE FC 12 / MAISONS LAFFITTE FC 11

D5-D

54015.1 JOUY EN JOSAS US 11 / VOISINS FC 13

U18

D2-A

51867.1 SARTROUVILLE ES 1 / VILLENES ORGEVAL 1

A JOUER LE 11/11/2020

SENIORS

D1-U

50012.1 HOUILLES AC 2 / BOIS D'ARCY AS 1

D2-A

50695.1 RAMBOUILLET YVELINES 1 / VERSAILLES 78 FC 3

50696.1 HARDRICOURT US 2 / MONTIGNY LE BX AS 1

D5-A

54473.1 MANTES LA VILLE FC 1 / ROSNY S/S CSM 2

D5-B

54650.1 VAUXOISE ES 2 / MAURECOURT FC 1

VETERANS

D1-U

55585.1 CHAMBOURCY ASM 11 / BOUGIVAL FOOT 11

55586.1 HOUILLES AC 11 / LES MUREAUX OFC 11

55587.1 BUC FOOT AO 11 / HOUDANAISE REGION FC 11

55588.1 PLAISIROIS FO 11 / MEULAN CN 11

55589.1 MANTOIS 78 FC 11 / ACHERES CS 11

55584.1 AUBERGENVILLE FC 11 / MONTIGNY LE BX AS 11

D2-A

50926.1 VILLENES ORGEVAL 11 / VERNEUIL FOOT 11

D5-A
53455.1 VAUXOISE ES 12 / BREVAL LONGNES FC 12

D5-D
54038.1 JOUY EN JOSAS US 11 / ESAC 12

U18

D3-A
54828.1 EPONE USBS 1 / ACHERES CS 1
54831.1 MANTES LA VILLE FC 1 / GARGENVILLE-MEZIERES 1

D3-D
54873.1 RAMBOUILLET YVELINES 2 / PERRAY FOOT ES 1

U16

D4-A
54965.1 VAUXOISE ES 1 / ROSNY S/S CSM 1

RAPPEL REGLEMENT

FORFAIT EQUIPE I (SENIORS, VETERANS, CDM, CRIT LUNDI SOIR)

Le forfait d'une équipe entraîne automatiquement le forfait des équipes inférieures du club de la même catégorie d'âge. (ART 23-1 DU RS)

COUPE DE FRANCE & GAMBARDILLA

Depuis la saison 2018-2019 sont acceptés les demandes de reports suivantes, uniquement pour les matchs se déroulant à domicile et le jour du déroulement du match de Coupe Nationale :

- pour la Coupe de France, pour les clubs évoluant en-dessous de la D 1, à compter du 4^{ème} tour,

- pour la Coupe de France, pour les clubs évoluant à partir de la D 1, à compter du 7^{ème} tour (1^{er} tour fédéral),

- pour la Coupe Gambardilla-Crédit Agricole, à partir du 1^{er} tour fédéral.

POUR INFORMATION

FUTSAL D2

En raison d'un nombre important de forfaits généraux, votre poule a été modifiée et donc certains matchs ont changé.

Merci de consulter à nouveau vos rencontres de la semaine.

FOOT LOISIR + 45 ANS À 8

REUNION

La Commission vous informe qu'une réunion aura lieu pour tous les clubs déjà engagés et ceux qui hésiteraient encore :

- Mardi 6 Octobre 2020
- De 19h à 20h15
- Au District

Inscriptions par mail : administration@dyf78.fff.fr

Pour rappel, voici un récapitulatif des clubs engagés pour la saison 2020-2021 :

- ✓ BONNIERES FRENEUSE FC
- ✓ CONFLANS FC
- ✓ CROISSY US
- ✓ EPONE USBS
- ✓ HOUDANAISE REGION FC
- ✓ JUZIERS FC
- ✓ MAULOISE US
- ✓ MAUREPAS AS
- ✓ MESNIL ST DENIS ASL
- ✓ MEULAN CN
- ✓ MEZIERES AJ
- ✓ MONTIGNY LE BX AS
- ✓ PERRAY FOOT ES
- ✓ POIGNY LA FORÊT US
- ✓ RAMBOUILLET YVELINES
- ✓ TREMBLAY SUR MAULDRE FC

Voici la liste des clubs non réengagés pour la saison 2020/2021 :

- ✓ AUTEUILLOIS AS
- ✓ FEUCHEROLLES USA
- ✓ MARCQ FC
- ✓ SARTROUVILLE ES

Pour tout nouvel engagement, toute nouvelle modification et/ou demande d'alternance, merci de nous informer par mail (administration@dyf78.fff.fr).

COURRIERS

550641 LES MUREAUX OFC

Le club nous informe qu'un match du Variété club de France aura lieu le samedi 17 octobre 2020 au stade Léo Lagrange, au profit de l'association AIM78, et que, pour des raisons de sécurité, il ne peut y avoir d'autres matchs dans l'enceinte du complexe.

Le club demande donc le report du match des U14 D1 face à PLAISIROIS FO.

La Commission demande au club de MUREAUX OFC un justificatif.

520522 JOUY EN JOSAS US

En attendant la livraison d'un nouveau terrain synthétique début 2021, le club de JOUY EN JOSAS US rencontre des problèmes de partage de terrain avec le club de VELIZY ASC.

Entre autres, la rencontre suivante est concernée (VET D5-D) :
06/12/20

54051.1 JOUY EN JOSAS US 11 / MAUREPAS AS 13

Demande de JOUY EN JOSAS US pour inverser la rencontre.

Accord de MAUREPAS.

La Commission donne son accord.

525380 VILLEPREUX F.C.

La commission demande la durée d'indisponibilité du terrain en herbe.

500776 MEULAN CN

La Commission demande une nouvelle fois la lettre de la mairie de BOUAFLE donnant son accord pour l'utilisation de son terrain.

528469 ACHERES BENFICA AP

Suite à un problème d'alternance, le club demande les inversions suivantes :

CDM D2-A du 08/11/20

53760.1 ACHERES BENFICA AP 6 / AUBERGENVILLE PORT. 5

La Commission rappelle que la ville d'ACHERES dispose de trois terrains, nombre suffisant pour jouer à domicile.

560545 MANTES CITY

Pris note du courrier de MANTES CITY et de MANTAIS AC à propos de la rencontre suivante :

D5-A DU 04/10/20

54471.1 MANTES CITY / AC MANTAIS

La Commission donne son accord et reporte le match au 11/11/2020, mais précise que le club recevant se doit d'avoir un terrain de libre à 15h pour ses futures rencontres programmées.

DEMANDES SENIORS

D2-A DU 11/10/2020

50700.1 HOUILLES SO 1 / VERSAILLES 78 FC 3

Demande du club pour déplacer le match à 16h au lieu de 15h, suite à un problème de vestiaires.

La Commission donne son accord.

D2-B DU 11/10/2020

50637.1 MONTESSON US 1 / PLAISIROIS FO 1

Demande du club pour déplacer le match au 10/10/20 à 19h pour avoir des vestiaires disponibles.

Accord de PLAISIROIS FO.

La Commission donne son accord.

U16

D3-C DU 11/10/2020

52236.1 TRAPPES ES 3 / FCRH/LA VESGRE 1

Demande du club pour déplacer le match à 16h au lieu de 13h, car il y a un match de U17 R à 12h sur le même terrain.

La Commission dit match à jouer à 15h.

COUPE DES YVELINES VETERANS

CY DU 18/10/2020

55546.1 FONTENAY LE FLEURY FC 11 / MUREAUX OFC LES 11

Suite à un match caritatif la veille (Variété Club de France au profit de l'association AIM78) contre les Vétérans des Mureaux

La Commission demande au club de MUREAUX OFC un justificatif.

**DEMANDES DE MODIFICATIONS
ANNUELLES**

582012 LES NOMADES FUTSAL AS

Le club demande un changement de créneau pour son équipe FUTSAL D1 :

↔ Gymnase Guy Môquet—Rue Charles Tellier, 78520 - LIMAY

↔ Le mercredi à 20h30

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir les clubs adverses.

513864 CARRIERES S/SEINE US

Jusqu'à nouvel ordre, le club demande un changement de lieu et d'horaire pour son équipe du CRITERIUM DU LUNDI SOIR :

↔ Stade des Terrasses (pelouse)

↔ À 20h

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir les clubs adverses.

513620 GUYANCOURT ES

Le club demande un coup d'envoi, pour les matchs de CRITERIUM DU LUNDI SOIR, à 20h car les équipements ferment à 22h.

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir les clubs adverses.

564043 ASCT TOUSSUS FUTSAL

Suite à une réorganisation des créneaux d'occupation du gymnase par la mairie, le club demande à changer son créneau SENIORS FUTSAL D2 :

- au Samedi à 20h30.

La Commission donne son accord et vous demande de prévenir les clubs adverses.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

SENIORS

D5-B DU 27/09/2020

54646.1 FONTENAY ST PERE AS 2 / MAURECOURT F.C. 1

Pris note du rapport de Fontenay ST Père. La commission sanctionne l'équipe de Fontenay ST Père selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

D5-B DU 04/10/2020

54652.1 ACHERES C.S. 1 / FOURQUEUX A.S. 1

Pris note du rapport de ACHERES. La commission sanctionne l'équipe de ACHERES selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

VETERANS

D1-U DU 27/09/2020

50831.1 ACHERES C.S. 11 / CHAMBOURCY ASM 11

La commission La commission sanctionne l'équipe de ACHERES d'une amende de 20€ (selon l'annexe 2 du RS du D.Y.F. absence de rapport demandé par une commission) et selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

D4-A DU 27/09/2020

51208.1 USBS EPONE 11 / JUZIERS F.C. 11

Pris note du rapport de EPONE. La commission sanctionne l'équipe de EPONE selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

D5-D DU 27/09/2020

54006.1 MAGNY 78 F.C. 12 / JOUY EN JOSAS U.S. 11

Pris note du rapport de MAGNY FC. La commission sanctionne l'équipe de JOUY EN JOSAS selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U18

D3-A DU 27/09/2020

54825.1 USBS EPONE 1 / GARGENVILLE/MEZIERES 1

Pris note du rapport de EPONE. La commission sanctionne l'équipe de EPONE selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U16

D4-A DU 27/09/2020

54957.1 CARRIERES GRESILLONS 1 / TRIEL A.C 1

La commission La commission sanctionne l'équipe de CARRIERES GRESILLONS d'une amende de 20€ (selon l'annexe 2 du RS du

D.Y.F. absence de rapport demandé par une commission) et selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U14

D3-A DU 26/09/2020

52756.1 USBS EPONE 1 / CONFLANS P.L.M. 1

Pris note du rapport de EPONE. La commission sanctionne l'équipe de EPONE selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U14 D4-D DU 26/09/2020

54551.1 FONTENAY FLEURY F.C. 2 / MONTIGNY LE BX AS 2

La commission sanctionne l'équipe de Fontenay Le Fleury selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

U13 F

POULE B DU 26/09/2020

54341.1 TRAPPES ES 1 / MARLY LE ROI ES 1

Pris note du rapport de TRAPPES

La commission sanctionne l'équipe de TRAPPES selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

DEMANDES DE RAPPORT FMI

VETERANS

D5-D DU 27/09/2020

54006.1 MAGNY 78 F.C. 12 / JOUY EN JOSAS U.S. 11

La commission demande à MAGNY un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

U18

D3-C DU 27/09/2020

54915.1 VERSAILLES 78 FC 3 / BUC FOOT AO 2

La commission demande à VERSAILLES un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

SENIORS F A 7

POULE B DU 26/09/2020

54200.1 VERSAILLES 78 FC 2 / VALLEE 78 F.C. 1

La commission demande à VERSAILLES un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

U18F

POULE UNIQUE DU 26/09/2020

54245.1 FOURQUEUX A.S. 1 / MAGNY 78 F.C. 1

La commission demande à FOURQUEUX un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI.

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 5 octobre 2020

Présents : MM. VIMONT (Président), INACIO, LOUVEL, GOMES PEDRO, GEPPERT
Excusés : MM. CORNUAULT, NOYELLE, BIDARD, MERVAILLIE

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RENTREE DU FOOT

Webinaire

Tous les webinaires organisés par la Commission, sont disponibles en replay en [cliquant ici](#).

Journées portes ouvertes

MAUREPAS AS

Demande du club de pouvoir bénéficier de la dotation.
Accord de la Commission.

ENGAGEMENTS 2020/2021

Pour consulter la liste définitive des engagements, [cliquez ici](#)

Les poules et calendriers des Critériums Départementaux seront publiés prochainement.

PLATEAUX U6-U7

Plateaux

Les plateaux du 10 octobre sont disponibles en [cliquant ici](#).

La Commission a procédé à une mise à jour des plateaux avec les inscriptions reçues après publication.

Courriers

CLAYES SOUS BOIS USM

La Commission prend note de votre mail concernant le non venue de votre club sur le plateau U7 à Elancourt.

Lieux des plateaux fournis par les clubs (horaire : 9h30)

MESNIL ST DENIS AS : Stade Guy Lefebure (pelouse)
VERSAILLES 78 FC : Stade Porchefontaine

PLATEAUX U8-U9 ESPOIR

Courriers

MAUREPAS AS / NEAUPHE PONT. RC 78

Les deux clubs nous font part de leur souhait de se retirer des plateaux Espoirs U8/U9.

La Commission est surprise de cette information, compte tenu qu'elle soit intervenue moins de 2 jours avant le premier plateau. Elle regrette le manque d'explications approfondies de la situation, qui a mis en difficulté les clubs et la Commission pour les plateaux du 3 octobre dernier.

Compte tenu des conséquences d'un tel retrait, la Commission sanctionne les deux clubs d'une amende de...31€ et rappelle que l'engagement sur un dispositif Espoirs ne se fait pas à la légère et doit être le fruit d'une structuration du club sur le long terme.

LOUVECIENNES AS

La Commission demande des explications au club concernant sa non présence sur les plateaux Espoirs U8-U9 du samedi 3 octobre.

CHALLENGE AUTOMNE U10-U13

Inscriptions

Toutes les journées sont désormais disponibles en [cliquant ici](#).
La Commission a procédé à une mise à jour des plateaux.

Courriers

AUTEUILLOIS AS / CLAYES SOUS BOIS

Courriers des deux clubs évoquant plusieurs dysfonctionnements sur un plateau opposant leurs équipes.

La Commission décide de convoquer les deux clubs, le lundi 12 octobre à 18h30 au siège du District.

▀ CLAYES SOUS BOIS

M. SAMASSA Lassana : Arbitre
M. SURATE Nacibullah : Dirigeant

▀ AUTEUILLOIS AS

M. CACHADA Tony : Dirigeant
M. MOLIA Patrick : Dirigeant

BUC FOOT AO

Courrier du club évoquant une surcharge de dispositif sur ses installations le 3 octobre dernier.

La Commission prend note et sera vigilante à l'avenir.

CRITÉRIUM ESPOIR U10-U11

Courriers

VOISINS FC

Demande pour changer l'éducateur U11 référencé en début de saison.
La Commission prend note et valide ce changement.

Equipes exemptes

Du fait que chaque semaine, 4 équipes sont exemptes au sein de leur poule, la Commission a décidé de les associer afin d'effectuer des matches et pouvoir ainsi faire jouer les enfants.

Rencontres du 10/10/20

RAMBOUILLET FC / PARIS SG FC
SARTROUVILLE ES / VERNEUIL ENTENTE

CRITÉRIUM ESPOIR U12-U13

Infractions Educateurs

La Commission demande des explications aux clubs suivants, pour lesquels elle a relevé une absence d'éducateurs suffisamment diplômés :

1ère infraction

LIMAY ALJ 11 (03/10/20)

BAILLY NOISY SFC

Courrier de l'éducateur concernant une éventuelle infraction. Il évoque un problème tablette, car il était bien présent.

Après vérifications, la Commission excuse cette absence.

Courriers

CLAYES SOUS BOIS USM

Courrier du club nous faisant remonter des dysfonctionnements quant à l'organisation des rencontres du 26/09 à ELANCOURT, notamment un coup d'envoi à 16h50 au lieu de 16h00.

La Commission demande des explications au club d'ELANCOURT concernant ce coup d'envoi très tardif.

La Commission convoque les 2 clubs, le lundi 12 octobre à 19h00.

▀ ELANCOURT OSC

M. MERVAILLIE Sebastien : Educateur U13
M. THIAM Ababacar : Educateur U12

▀ CLAYES SOUS BOIS USM

M. CHADEAU Franck : Educateur U13
M. IKHLEF Ali : Educateur U12

Poules F du 10/10/20

53902/53992 : CHATOU AS 1 11 / CHANTELOUP US 1 11

Demande du club de CHATOU AS pour jouer ces rencontres à 14h00.
Accord de la Commission.

BOUAFLE FLINS ES

Demande du club pour bénéficier d'une dérogation pour surclasser des joueurs de manière illimitée.

La Commission ne peut accéder à votre demande et vous renvoie à la décision prise uniquement pour le club du PARIS SAINT GERMAIN FC (YF N°1656)

DECISIONS ADMINISTRATIVES

Forfaits

1er forfait
Amende : 13€
(Annexe 2 RS DYF)

55327 : NEAUPHLE PONT. RC 11
55411 : NEAUPHLE PONT. RC 1

Fenilles de plateaux manquantes CHALLENGE AUTOMNE U13

Rencontre du 26/09/20
1er rappel avant amende

6 : FOURQUEUX OMS (BOUGIVAL FOOT)
7 : CHAMBOURCY ASM (FOURQUEUX OMS)
8 : BOUGIVAL FOOT (ACHERES CS & MESNIL LE ROI AS)
9 : CARRIERES GRE AS (HOUILLES SO)
10 : COIGNIERES FC (ESSARTS LE ROI, MAUREPAS AS)
13 : MONTIGNY LE BX AS (BOIS D'ARCY AS, PLAISIROIS FO)
18 : PLAISIROIS FO (VILLEPREUX FC & VERSAILLES 78 FC)
28 : MONTESSON US (PORT MARLY CS)

Fenilles de Jonglerie manquantes U12-U13 ESPOIRS

Rencontre du 19/09/20
1er rappel

U12
53953 : PARIS SG FC 12 / CARRIERES GRE AS 11
53983 : POISSY AS 12 / CHATOU AS 11

U13
53862 : MONTIGNY LE BX AS 1 / CARRIERES S/S US 1
53863 : PARIS SG FC 2 / CARRIERES GRE AS 1

Rencontre du 26/09/20
1er rappel

U12
53957 : MONTIGNY LE BX AS 11 / CARRIERES GRE AS 11

U13
53822 : VERSAILLES 78 FC 2 / VELIZY ASC 1
53867 : MONTIGNY LE BX AS 1 / CARRIERES GRE AS 1

Fenille de Match Informatisée U10-U11 ESPOIRS

Rencontre du 03/10/20

La Commission demande un rapport aux deux clubs concernant la non utilisation de la FMI.

☐ 55273 : CONFLANS FC 11 / CHATOU AS 11

U12-U13 ESPOIRS

Rencontre du 26/09/20

☐ 53940 : BOUAFLE FLIS 11 / VERNEUIL ENT. 11
La Commission sanctionne le club de BOUAFLE d'une amende de 100€
Motif : 2ème non utilisation de FMI (Annexe 11 RS DYF)

Rencontre du 03/10/20

La Commission demande un rapport aux deux clubs concernant la non utilisation de la FMI.

☐ 53989 : VIROFLAY USM 11 / GUYANCOURT ES 11

COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ

Réunion du Lundi 5 octobre 2020

Commission restreinte

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

REUNION DES CLUBS

Le replay de la réunion du 17 septembre est disponible.
Merci de vous inscrire sur le Google Forms lors du visionnage de celui-ci.
Vous pouvez le retrouver en [cliquant ici](#)

CALENDRIER

Le calendrier général du football féminin de la saison 2020/2021 est disponible

Pour le consulter, [cliquez ici](#)

FILLOFOOT

Les plateaux de la 1ère phase vont débuter le 10 octobre 2020 et sont disponibles sur le site du DYF [Cliquez ici](#) pour les consulter.

FOOT À 5

Les plateaux de la 1ère phase sont disponibles sur le site du DYF, [Cliquez ici](#) pour les consulter.

U11 F À 8

La FMI est utilisée pour ce critérium.
Nous vous rappelons que l'épreuve de jonglerie est obligatoirement effectuée avant la rencontre.
La fiche doit être transmise à l'administration 48H après la rencontre.
Vous pouvez trouver cette fiche en [cliquant ici](#)

U13 F À 8

Nous vous rappelons que l'épreuve de jonglerie est obligatoirement effectuée avant la rencontre.
La fiche doit être transmise à l'administration 48H après la rencontre.
Vous pouvez trouver cette fiche en [cliquant ici](#)

U15 F À 7

Les plateaux de brassage ont débuté le 26 septembre et se sont poursuivis le 3 octobre 2020.
Retrouvez la suite du calendrier en [cliquant ici](#)

COUPE DES YVELINES SENIORS F À 7

Tirage au sort du tour de cadrage.
Rencontres à jouer le 17 octobre 2020 .

556951.1 BOUAFLE /FLINS ENT. 2 - BEYNES/GALLY MAULDRE 1
556961.1 ROSNY S/SEINE C.S.M. 1 - ELANCOURT O.S.C. 2

FORFAITS AVISES SENIORS F À 7

2ème forfait

(37,50€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

POULE A du 03/10/2020
23144713 MUREAUX O.F.C

U13 F À 8

2ème forfait

(21,50€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

POULE A du 03/10/2020
23155561 MUREAUX O.F.C.

POULE C du 03/10/2020
23155617 PLAISIROIS FO

POULE B du 03/10/2020
23155591 CHESNAY 78 FC

U11 F À 8

1er forfait

(13€ - Annexe 2 du Règlement Sportif du DYF)

POULE A du 03/10/2020
23248770 MUREAUX OFC

POULE B du 03/10/2020
23248755 PLAISIROIS FO

POULE B du 03/10/2020
23248754 GUYANCOURT ES

FORFAIT PLATEAU FORFAIT NON AVISÉ

(15€ d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

U15 F À 7

PLATEAU DE BRASSAGE U15 F DU 03/10/2020
MUREAUX O.F.C

FORFAIT GENERAL CRITERIUM

U18 F À 7

POULE U
551386 PERRAY FOOT ES

U13 F À 8

POULE C
527985 PLAISIROIS FO

U11 F À 8

POULE B
527985 PLAISIROIS FO

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Réunion du 06/10/2020

Présents : MMES PASIERB N., VESQUES J., MM. JOUBERT L (Président), VESQUES J. (Représentant du comité directeur), BERG F., PANARIELLO A, PANARIELLO R, LEDUC J-P, PAINDEPICE L, FAURE G, RUBANY JM, TEXIER N. (Représentant de la Commission Technique), LETOUZEY P. (Représentant de la CDA)

COUPE DES YVELINES FUTSAL

Les inscriptions sont ouvertes, avec, dans chaque catégories, la possibilité d'engager 2 équipes par club. (En fonction des contraintes sanitaires la commission se réserve le droit de ne retenir qu'une équipe par club)

Nombre d'équipes par compétition :

U12	40 places
U13	64 places
U14	40 places
U16	32 places

La date de clôture d'inscription est prévue le 15 Octobre 2020.

Ces Coupes étant des compétitions officielles, les clubs doivent présenter leurs licences sur l'application Footclubs Compagnon ou le listing des licences imprimé par le club sur papier libre.

Par ailleurs :

Les protèges tibias sont obligatoires.

Pour les clubs ayant 2 équipes engagées sur un même plateau, merci de prévoir des maillots de couleurs différentes.

La Commission est à la recherche de gymnases.

FORFAIT COUPES DES YVELINES FUTSAL PLATEAU QUALIFICATION

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F.

Avisé	100,00 €
Non Avisé	150,00 €
Forfait en cours de plateau	200,00 €

FOOT LOISIR

U14 À 8

Afin de permettre à chaque joueur U13 de continuer à pratiquer son sport favori, le DYF souhaite lancer un critérium U14 à 8. Les clubs intéressés peuvent s'engager.

Prochaine réunion le Vendredi 6 Novembre 2020

COMITÉ DE DIRECTION DU JEUDI 1ER OCTOBRE 2020

RELEVÉ DE DECISIONS

En préambule, le Président Jean-Pierre MEURILLON a tenu à souligner qu'il s'agissait, pour MM. **Guy BEAUBIAT**, Vice-Président, **Jean-Luc BOVIN**, Secrétaire Général, **Gérard DACHEUX**, Secrétaire Général Adjoint, Mme **Fatna JDAINI** et MM. **Jean-Loup LEPLAT** et **Jean VESQUES**, membres du Comité, de leur dernière réunion du Comité puisqu'ils ne sont pas candidats au renouvellement des membres du Comité de Direction lors de l'Assemblée Générale du 17/10/2020.

Il a tenu à leur exprimer les très vifs remerciements du District pour tout le travail qu'ils ont accompli en faveur du Football yvelinois.

➤ INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président Jean-Pierre MEURILLON a informé le Comité, notamment, des événements suivants :

- ✓ le 10/9 : **Publication, par la F.F.F., d'une note d'appui à la reprise du football des enfants de U 6 à U 13, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le Covid-19**
- ✓ le 11/9 : **Webinaire de rentrée du District**
- ✓ les 14, 18, 21, 25 et 28/9 : **Réunions de début de saison de la Commission du Football d'Animation, sous forme de webinaires**
- ✓ le 15/9, au siège du District : **Réunion des clubs Futsal**
- ✓ le 17/9 : **Webinaire de rentrée du Football Féminin**
- ✓ le 19/9, au siège du District : **Réunion des Délégués**
- ✓ le 23/9, au siège du District : **Formation à la Feuille de Match Informatisée**
- ✓ le 27/9, au siège du District, puis à MAUREPAS, où se déroulait une rencontre du Championnat Régional 3 Senior : **Stage des Observateurs en Arbitrage du District**
- ✓ **Les interventions du C.R.I.B.** (Centre de Ressources et d'Information pour les Bénévoles) **en présentiel ou à distance** : le 1/10/2020, à TRAPPES, dans les locaux de Profession Sport, **en visio (via Zoom) et en présentiel** : **Réunion d'information** sur le thème : **Le mécénat de proximité**
- ◆ **Les nouvelles mesures prises par le Gouvernement pour faire face à la situation sanitaire** (circulaire du ministère chargé des Sports du 25/9, récapitulante, dans la continuité des décisions prises par le Gouvernement pour faire face à la dégradation de la situation sanitaire, les mesures spécifiques qui ont été prises dans le domaine du sport
- ◆ **Le Fonds d'Aide au Football Amateur pour la saison 2020 / 2021**
Du fait que le Fonds National de Solidarité destiné aux clubs amateurs, doté de plus de 30 M€, est en partie alimenté par la

réorientation de 8 M€ en provenance des enveloppes F.A.F.A. Transport et Infrastructures, l'enveloppe nationale pour les projets Equipement et Transport a été fixée à 4 M€ et l'enveloppe réservée à la Ligue pour la saison 2020 / 2021 s'élève à 387 000 €, soit **39 % du montant alloué en 2019 / 2020**. Il n'est pas exclu que d'ici le début de l'année 2021, si le budget fédéral, qui dépend en partie des recettes liées aux matchs de l'Equipe de France masculine -, évolue positivement, il soit possible d'abonder les enveloppes régionales.

- ◆ **Le projet de Budget des Sports pour 2021** : Si le budget affecté aux Sports pour 2021 devrait être de 802 M€, contre 703 M€ en 2020 (soit + 14 %), cette hausse s'explique par l'augmentation de l'enveloppe consacrée à la Solideo (**Société de Livraison des Ouvrages Olympiques**), qui passe de 129 M€ à 225 M€. Hors cette somme de 225 M€, le budget des Sports passe donc de 574 M€ à 577 €, soit **+ 0,52 %**.
- ◆ Enfin, a été évoqué le lancement, par le District, des **compétitions E.Sport sur FIFA 21**, pour lesquelles on comptait déjà 19 inscriptions.

➤ COMPTE-RENDU DE DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU

Le Comité a pris acte des décisions prises, par délégation, par le Bureau en ce qui concerne un certain nombre d'ententes, dans diverses catégories d'âge.

➤ NOMINATION DE COMMISSIONS DU DISTRICT POUR LA SAISON 2020 / 2021

Le Comité a complété la composition de plusieurs Commissions pour la saison 2020 / 2021. La Commission Technique, dont les pouvoirs ont été prorogés, sera nommée lors de la prochaine réunion du Comité.

➤ LES FINANCES

✓ **Le compte de résultat et le bilan, arrêtés au 30/6/2020**

Après avoir entendu M. Sylvain GODIN, Commissaire aux comptes, le Comité a arrêté les comptes du District de la saison 2019 / 2020 et adopté le compte de résultat du District et le bilan au 30/6/2020. La saison s'est clôturée sur un **résultat d'exploitation négatif de 50 756 €**. Le **résultat global** de l'exercice 2019 / 2020 est de **- 96 540 €**, étant souligné que le montant global des dotations aux amortissements et des provisions atteint 117 595 €.

Par ailleurs, le Comité a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'imputer le **résultat négatif de la saison 2018 / 2019 sur les « Autres réserves »**.

Les explications nécessaires figureront dans le document de présentation adressé aux clubs dans les délais statutaires et toutes informations souhaitées pourront bien entendu être obtenues lors de l'Assemblée Générale.

✓ **Le Budget prévisionnel de la saison 2020 / 2021**

Il a été rappelé que du fait de l'annulation de l'Assemblée Générale qui devait se dérouler le 13/6, le Budget prévisionnel de la saison 2020 / 2021 n'avait pas pu être adopté avant le début de la saison 2020 / 2021. Comme il appartenait néanmoins au Comité de Direction, comme prévu par l'article 18 des statuts du District, d'arrêter ledit Budget **avant le début de l'exercice**, le projet de Budget prévisionnel de la saison 2020 / 2021 avait été soumis au Comité de Direction, qui l'a arrêté, à l'unanimité, lors de sa réunion du 25/6.

C'est ce Budget prévisionnel qui sera soumis, pour adoption, à l'Assemblée Générale du 17/10/2020.

✓ **Les relevés clubs**

Lors de la réunion du Comité du 3/9, 46 clubs restaient **redevables envers le District d'une somme globale de 22 208 €**, correspondant aux relevés clubs et au solde des indemnités d'arbitrage de la saison 2019 / 2020, **déduction faite du montant des restitutions attribuées aux clubs par le District dans le cadre du Plan de Soutien Départemental**. Malgré le rappel qui leur a été fait, certains clubs restent encore débiteurs, étant noté qu'ils n'ont, ni demandé un délai, ni même pris contact avec le District.

Un nouveau rappel leur sera fait, étant précisé qu'ensuite, le Comité ne pourra que décider d'appliquer les dispositions de l'article 3.5 du Règlement Sportif du District, en l'occurrence la **perte définitive d'1 point au classement pour chacune des rencontres de compétitions** et jusqu'à régularisation de la situation financière du club, cette sanction étant applicable à **toutes les équipes Seniors et Seniors-Vétérans du club débiteur** évoluant dans un Championnat Départemental.

La question sera évoquée lors de l'Assemblée Générale du 17/10.

➤ CANDIDATURE POUR LE RENOUELEMENT DU COMITE DE DIRECTION

Le Comité a été informé de ce que le District avait reçu, en vue du renouvellement du Comité de Direction, la candidature d'une seule la liste, celle intitulée « **ENSEMBLE POUR LE FOOT YVELINOIS** », conduite par M. Jean-Pierre MEURILLON.

Le procès-verbal de la réunion de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, qui a procédé le 22/9 à la validation de la candidature de cette liste, a été aussitôt publié dans le journal numérique « Yvelines Football » N° 1657, du 23/9.

Il a ensuite été procédé à la publication, dans le N° 1658 du journal numérique « Yvelines Football » du 29/9, de la composition de la liste intitulée « **ENSEMBLE POUR LE FOOT YVELINOIS** », ainsi que du Plan d'Actions de la liste candidate pour le mandat 2020 / 2024.

➤ L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17/10/2020, A MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le Comité a adopté le projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale du District du 17/10, qui sera publié dans le N° 1 659 du journal

numérique « Yvelines Football », du 6/10 et transmis aux clubs dans les délais statutaires avec tous les documents nécessaires.

➤ LA TECHNIQUE

Il a été fait le **point sur les diverses formations techniques** organisées par le District et **les opérations de détectons / sélections**. **Pour les formations**, l'organisation administrative par l'Institut Régional de Formation du Football (IR2F), les nouveaux contenus de formation des C.F.F., ajoutés aux contraintes liées aux mesures sanitaires, ont nécessité, en ce début de saison, des aménagements et une adaptation en urgence.

Une réunion d'information Direction Technique Régionale / C.T.D. D.A.P., s'est tenue, en visio, le 25/9, à **propos des conditions d'organisation des formations**.

Pour les détectons, il a fallu, du fait de la crise sanitaire, **limiter le nombre des rassemblements et le nombre de joueurs ou joueuses par site**.

➤ L'ARBITRAGE

Il a été fait le point de l'activité de la section Formation de la Commission de District de l'Arbitrage (C.D.A.). Ont été rappelées les dates des prochaines sessions de **formation initiale Football à 11**: 2^{ème} session : 17, 18 et 24/10/2020 - 3^{ème} session : 9, 10 et 16/11/2021. **Une très bonne nouvelle : Timothé BONNOT et Gabriel HENRY, Arbitres yvelinois, ont été admis à l'examen théorique du concours d'Arbitre Fédéral 4**. Sur les 41 candidats, 16 seulement ont été déclarés admis et parmi les 4 candidats franciliens, seulement 2 ont été reçus : Gabriel HENRY, **qui termine 1^{er}** et Timothé BONNOT, **qui finit à la 2^{ème} place**. Ce beau succès salue tout le travail effectué en matière d'arbitrage depuis plusieurs années dans les Yvelines et vient récompenser l'investissement sans relâche de nos 2 Arbitres, qui **sont également membres de la C.D.A.**

➤ NOMINATION D'ARBITRES

Le Comité a procédé à la **nomination**, sous réserve de leur réussite à l'examen pratique, de **10 candidats Arbitres** admis à l'issue de la 1^{ère} session de formation initiale des Arbitres de Football à 11. Ils seront très rapidement désignés pour l'examen pratique, à l'issue duquel, sous réserve de leur réussite, ils seront désignés sur les compétitions du District.

Cette 1^{ère} session comptait 21 candidats, dont 1 femme, et dont 15 Yvelinois et 6 candidats hors Yvelines. 16 candidats ont été reçus à l'examen théorique et il a été constaté 5 échecs.

A noter que **sur les 243 Arbitres départementaux au 30/6/2020, 190 sont opérationnels**. Il importe donc que le nombre de candidats lors des prochaines sessions de formation soit plus important qu'il ne l'a été lors de la 1^{ère} session.

➤

➤ LE FOOTBALL D'ANIMATION

Comme prévu, les traditionnelles réunions de début de saison, par catégorie ou spécifiques par dispositifs « Espoirs » notamment, ont été maintenues, mais compte-tenu des conditions sanitaires et des capacités d'accueil du District, elles se sont déroulées, non pas en présentiel mais **par voie de webinaires**, les 14, 18, 21, 25 et 28/9.

➤ LE FOOTBALL FEMININ

Le Comité a fait à nouveau le point sur les engagements dans les diverses épreuves féminines qui sont organisées par le District. Il a été constaté que le nombre global d'équipes engagées progressait de façon significative puisque pour la saison 2020 / 2021, ce sont finalement **111 équipes yvelinoises** qui sont engagées dans les différents championnats Féminins, **contre 93** lors de la saison 2019 / 2020.

➤ LE FOOTBALL DIVERSIFIE

Le procès-verbal de la réunion qui s'est tenue le 15/9, au siège du District, avec les clubs Futsal, leur a été envoyé et il a été publié, le 29/9, dans le N° 1658 du journal numérique « Yvelines Football », pour l'information de tous les clubs.

S'agissant de l'utilisation des gymnases, il ressort de la circulaire du ministère chargé des Sports du 25/9, qu'elle reste autorisée dans les Yvelines, ce qui n'est pas le cas dans les zones d'alerte renforcée ou maximale (Paris et les 3 départements de la Petite Couronne).

➤ TERRAIN

Le Comité a accordé à l'A.S. AUTEUILLOIS une dérogation exceptionnelle pour que, lors de la saison 2020 / 2021, les matches de son équipe Vétérans qui évolue en D 5 puissent se dérouler sur son terrain d'AUTEUIL-LE-ROI, le club s'étant engagé à jouer de nouveau sur son terrain de GUYANCOURT dès que la situation le permettra. Cette dérogation **n'est accordée que pour la seule saison 2020 / 2021**.

➤ LES EFFECTIFS DE LICENCIES

- **Le District** comptait, au 30/9/2020, **29 230 licencié(e)s**, soit 61 de plus qu'au 30/9/2019 (29 169).

La hausse globale atteint donc **0,21 %**. Si les effectifs de plusieurs catégories du Football Libre masculin sont en baisse (U 20, U 16, U 14, U 12 à U 7), la situation est contrastée :

. le nombre de licenciés Seniors et Vétérans est en hausse (respectivement + 8,91 % et + 8,71 %),

. le nombre de licenciés U 17 et U 18 progresse globalement de 13,12 % (respectivement, + 15,47 % et + 10,52 %),

. le nombre de licenciés U 15 et U 16 baisse globalement de 3,21 % (respectivement, + 9,24 % et - 15,94 %),

. le nombre de licenciés U 13 et U 14 reste globalement stable (respectivement, + 7,65 % et - 7,41 %).

Le **Football Féminin** est en forte augmentation (+ 5,84 %), puisqu'on constate, au 30/09/2020, 1 807 licenciées, contre 1 708 au 30/9/2019 et 2 590 à la fin de la saison 2019 / 2020.

Pour le **Football d'Animation**, le nombre de licencié(e)s est stable.

Le nombre des « encadrants » est très légère hausse (+ 1,00 %) au 30/9/2020 (3 616 contre 3 580 au 30/9/2019) dont + 1,32 % pour les Dirigeant(e)s et + 1,13 % pour les Educateurs Fédéraux, les Entraîneurs et les Animateurs Fédéraux.

Au 30/9/2020, le District **comptait 72,94 % du nombre total de ses licencié(e)s de la saison précédente**. Au 30/9/2019, ce pourcentage atteignait 70,21 %.

Pour mémoire, le District comptait :

à la fin de la saison 2019 / 2020, **40 095 licencié(e)s**

à la fin de la saison 2018 / 2019, **41 545 licencié(e)s**

La Ligue, de son côté, comptait au 30/9/2020, **180 005 licencié(e)s**, contre 186 146 au 4/10/2019.

➤ LES ENTENTES

Le Comité a donné son accord à la constitution de quelques ententes entre clubs, dans plusieurs catégories d'âge.

Prochaine réunion du Comité de Direction :
sur convocation

CONDOLÉANCES

C'est avec une profonde émotion que nous venons d'apprendre le décès de :

Monsieur Francis MOYER

Président du club de VAUXOISE ES durant 15 ans

Joueur au x clubs de MEULAN CN et VAUXOISE ES durant 40 ans

Le Président Jean-Pierre MEURILLON, le Comité de Direction du District, les Membres des Commissions, le Personnel Administratif, présentent à sa famille et ses proches leurs très sincères condoléances.

